

MAIRIE  
DE LA CAPELLE-LES-BOULOGNE  
(62360)  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2022-02

L'an deux mille vingt-deux,  
Le 31 mars 2022 à 19 heures,

Département  
du Pas-de-Calais  
\*\*\*\*\*

Arrondissement  
de Boulogne-Sur-Mer  
\*\*\*\*\*

Canton  
de Boulogne Sud

Date de convocation : Le 23 mars 2022

Date d'affichage : Le 23 mars 2022

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean-Michel DÉGREMONT, Maire.

**Nombre de conseillers :** Catherine VANDEKERKHOVE, Dominique NAVET, Alain FIX, Fabienne PRIMA, Jean-Pierre FLOUR, Betty BONNAFOUS, Michèle CAFFIER, Tatiana LECUYER, Patrick GOMEL, Michel QUANDALLE, Julien DIEU, Valérie DELATTRE, Philippe LELIEVRE

14/19

Excusé(e)s avec pouvoirs :

- Béatrice BOULY donne pouvoir à Philippe LELIEVRE
- Bernard MOUSSAY donne pouvoir à Michel QUANDALLE
- Marie-Françoise LECAILLE donne pouvoir à Alain FIX
- Emilie LISSE donne pouvoir à Betty BONNAFOUS
- Sylviane CORNET donne pouvoir à Catherine VANDEKERKHOVE

5/19

Absent :

0/19

Formant la majorité des membres en exercice.  
Dominique NAVET est nommé secrétaire de séance.

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF

Monsieur le Maire passe la parole à Catherine VANDEKERKHOVE, Adjointe aux finances, avant de quitter la salle. Elle présente à l'assemblée le compte administratif. Il s'agit d'un bilan dépenses – recettes de l'année 2021.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, approuve le compte administratif de la commune (18 voix).

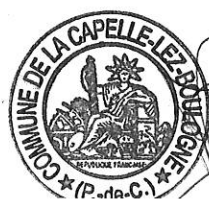
Le Conseil Municipal : les Membres présents,

Fait et délibéré

A La Capelle-les-Boulogne, le 31/03/2022

Le Maire,

Jean-Michel DEGREMONT



13 AVR. 2022

**Certifié exécutoire par le Maire**  
compte tenu de la réception en sous-préfecture  
de Boulogne-sur-mer le, et de la  
publication le, du exécutoire le :  
Le Maire

REÇU EN PREFECTURE

le 12/04/2022

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-062-216209080-20220331-2022\_2-DE